

Nom :
Prénom :
Établissement :

à
Madame la Directrice Académique
Des services de l'Éducation Nationale
du département de la Côte d'Or

Madame la Directrice Académique,

Conformément aux dispositions :

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 4, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 2 novembre 1982 relative attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale (2)

définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.

Le mardi 22 juin 2021 de 9 h à 17 h.

Ce stage se déroulera, en présentiel, à la FSU 21, 45 rue Parmentier à Dijon ou en distanciel, à mon domicile.

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp-FSU21 et du SNES-FSU21 sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

A , le

Signature